



**SNCAC** SYNDICAT NATIONAL DES CHEMINOTS  
& ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

# TERRITOIRES

L'ACTUALITÉ DE LA CFDT CHEMINOTS DANS LES RÉGIONS



## OUVERTURE À LA CONCURRENCE TER : LA CFDT DÉTERMINÉE À PROTÉGER LES CHEMINOTS

Dossier spécial :

## OUVERTURE À LA CONCURRENCE TER BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ :

Le vote de la discordie au Conseil Régional qui ouvre à la concurrence du marché TER. La CFDT réagit et attaque la décision du Conseil Régional au Tribunal administratif

Pages n°3 à 6

**TERRITOIRES**, LE MAGAZINE DES UNIONS DE SECTIONS  
DU SYNDICAT NATIONAL DES CHEMINOTS ET ACTIVITÉS  
COMPLÉMENTAIRES. (S.N.C.A.C)

Édito

### LES MOTS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Page 2



L'actualité de la CFDT en régions

### RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS :

GRAND-EST, LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNES, IDF,  
NORMANDIE ET PAYS DE LA LOIRE

Page n°10 à 17

## À LA UNE

### Dossier

## RECONNAISSANCE EIC : LES MESURES OBTENUES PAR LA CFDT-SUD-UNSA

MISE EN PLACE D'UNE PRÉVOYANCE  
ET COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DE  
BRANCHE : POUR LA CFDT, IL EST  
URGENT D'AGIR

Pages 6 à 10



### L'actualité de la CFDT en régions

**GRAND-EST :** Quand la défiance s'installe

**LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNES :**  
Le retour en force des journées découverte  
CFDT

**IDF :** La formation au service de l'émancipation  
des salariés

Retrouvez les dernières actualités de  
Normandie et Pays de la Loire

Pages 10 à 17



- 5, rue Pleyel | 93200 Saint-Denis
- 01 76 58 12 21
- www.cfdtcheminots.org
- contact\_sncac@cfdtcheminots.org
- CFDT-Cheminots-Officiel
- @cfdtcheminots

Magazine trimestriel édité par le Syndicat national  
des cheminots & activités complémentaires  
(SNCAC-CFDT)

Directeur de la publication : Fabrice Chambelland  
Rédacteur en chef : Ali Benhadjba  
A collaboré à ce numéro : Cyrille Gimenez,  
Stéphane Derelle, Sandra Reisz, le bureau UPR IDF,  
Jonathan Jarrige, Ali Benhadjba.  
Réalisation graphique : Et Voilà Prod !



### Édito

« PLUS QUE JAMAIS, IL  
EST NÉCESSAIRE D'ALLER  
RENCONTRER LES CHEMINOTES  
ET LES CHEMINOTS. »

**A** lors que l'entreprise ne dispose plus de structures efficaces et de proximité pour informer les agents, certaines organisations syndicales mettent toute leur énergie dans la désinformation.

La CFDT Cheminots et le SNCAC l'ont compris et à l'aide de leurs militants, relèvent le défi. Des journées d'information sont organisées sur tout le territoire et dans toutes les structures. De l'ouverture à la concurrence et ses conséquences, à l'évolution des dispositions pour les contractuels, en passant par l'accord de branche sur la classification et la rémunération, ou encore l'évolution des infrapoles avec maintenir demain, les sujets ne manquent pas.

Les agents ont besoin de connaître et comprendre le monde qui évolue et dans lequel ils travaillent au quotidien.

La CFDT Cheminots et le SNCAC ont compris également que la proximité avec les agents peut s'opérer sous différents aspects. Les questionnaires et les webinaires rencontrent également de très grands succès, car le télétravail a modifié la notion de proximité et le travail militant se doit d'évoluer.

Les élections professionnelles approchent à grands pas pour les 5 sociétés anonymes d'une SNCF qui n'en finit pas de se transformer. Il est primordial de porter sur le terrain, en tournée et au travers des heures d'informations syndicales les idées et la vision que porte la CFDT Cheminots sur ces transformations majeures. Avec réalisme et pragmatisme, mais sans fatalisme. Les cheminotes et cheminots doivent comprendre que c'est en faisant grandir la CFDT Cheminots au sein de notre entreprise et de la branche ferroviaire qu'ils seront mieux défendus et représentés.

Bon été à toutes et tous ! ●

Fabrice Chambelland,  
secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Chambelland'.

## Dossier



## DES ÉLUS INSOUCIANTS JOUANT AU PETIT TRAIN ÉLECTRIQUE. BIENVENUE EN BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ.

**Une région qui s'étend sur 8 départements de l'Est de la France, célèbre dans le monde entier pour sa gastronomie et ses vins réputés mais aussi pour ses beaux paysages naturels divers et variés. Bienvenue dans cette belle région qui vient de décider d'ouvrir le marché TER à la concurrence. Une décision totalement contraire aux engagements de campagne vécue comme une trahison par les cheminots. Billet d'humeur.**

Quand socialisme rime avec libéralisme...

Ces mots auraient pu être écrits de la main même de notre regretté Henri VINCENOT\*, le plus cheminot des écrivains bourguignons. En effet, depuis peu, notre Région se distingue également par son exécutif régional, présidé par la « socialiste » Marie Guitte Dufay qui a soumis au vote du Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté, le 27 janvier dernier, un rapport prévoyant l'ouverture TOTALE à la concurrence du marché conventionné TER, à compter du 1er janvier 2026. Une première pour une Région qui plus est à majorité de gauche.

Un effort peut en cacher un autre...

Notre Autorité Organisatrice a oublié la somme de tous nos efforts, de toutes les réorganisations que nous avons subies depuis 2018 et même bien avant. Nous avons compté pas moins de 17% de productivité depuis le début de la convention, le tout en augmentant le cadencement des trains et dans des conditions parfois difficiles avec du matériel souvent vétuste. De plus, les résultats attendus sont plus que satisfaisants et la qualité de service au rendez-vous.

85 ans d'histoire balayée par un vote des plus contestable... Contestable sur la forme puisque le vote a été particulièrement mal conduit. Il n'est pas acceptable que le sort de presque 2000 cheminots fasse l'objet d'un scrutin aussi douteux.

Contestable sur le fond puisque l'exposé des motifs du rapport 4-2 dont l'intitulé est « Rail 2026 » est basé sur une interprétation erronée de la loi, que la présidente et une partie de son exécutif ont très largement mis en avant comme alibi pour ne pas avoir à assumer pleinement leurs choix politiques.

**La CFDT conteste ce choix devant le Tribunal Administratif, pour requérir l'annulation de cette délibération.** (Voir encadré)

La CFDT Cheminots BFC conteste un tel choix politique...

Pour la CFDT et sur le fondement de l'Article 19 de la loi Nouveau Pacte Ferroviaire, les régions politiques ont la possibilité de contractualiser directement avec la SNCF jusqu'au 25 décembre 2023. Après cette date, le lancement d'un appel d'offres sera obligatoire. Mais toutes les régions seront libres, à la veille de cette échéance, de signer de gré à gré avec la SNCF une nouvelle convention d'une durée pouvant aller jusqu'à dix ans.

Des conséquences très lourdes pour les cheminots et les usagers de BFC...



La CFDT Cheminots BFC dénonce le risque social d'une telle décision qui imposera le transfert de l'ensemble des cheminots vers un opérateur privé ou vers une filiale de la SNCF dans un cadre social, qui n'est pas stabilisé.

Elle dénonce également le risque que comporte ce choix politique qui va morceler l'outil industriel, les effectifs, le matériel roulant et complexifier l'exploitation régionale au point de la fragiliser.

Ce projet est sans précédent, il arrive au moment où des pays comme la Belgique, la Norvège, l'Angleterre sont en train de faire marche arrière.

\*Henri Vincenot est né à Dijon en janvier 1912, il grandit dans une famille de cheminots. Rien ne le prédestine à l'écriture de pièces de théâtre, de romans, et au journalisme. Son diplôme d'ingénieur obtenu à HEC Paris, il est embauché par la SNCF pour s'occuper des bureaux de Saint-Jean-de-Losne et de Louhans sur la ligne Paris-Lyon-Marseille.

L'un de ses thèmes de prédilection, c'est l'univers du train, dans lequel il baigne depuis tout petit. En 1980, il publie Mémoires d'un enfant du rail et travaille pour le journal La Vie du Rail. La Bourgogne est l'autre sujet qui le passionne, il en apprécie notamment la ruralité et les origines celtiques. Un retour aux sources qu'il décrit dans plusieurs de ses romans. ●

**Cyrille GIMENEZ**

## **OUVERTURE À LA CONCURRENCE TER BOURGOGNE : UNE DÉCISION CONTESTÉE PAR LA CFDT**

**Le 26 janvier restera une journée noire pour les cheminots de la région Bourgogne Franche Comté. Le Conseil Régional BFC quasi nouvellement élu a adopté par 55 voix POUR, 17 CONTRE, 27 ABSTENTIONS, et 1 NON VOTANT le rapport 4-2 qui prévoit l'ouverture à la concurrence de l'intégralité des services TER de la région à compter du 1er Janvier 2026. Une décision politique et juridique contestée par la CFDT dont les militants se sont rassemblés en nombre devant le Conseil Régional pour dire leur colère aux élus. Reportage.**

Mais quelle mouche a piqué les élus régionaux de la région ? Contre toute attente, la région Bourgogne Franche Comté, pourtant gouvernée par une alliance de gauche, présidée par la « socialiste » Marie Guitte Dufay, a soumis au vote du Conseil Régional Bourgogne Franche Comté le 27 janvier un rapport prévoyant l'ouverture TOTALE à la concurrence du marché conventionné TER à compter du 1er janvier 2026.

La CFDT cheminots dénonce bien évidemment un tel choix politique en rappelant que celui-ci ne faisait pas partie du programme de la candidate.

Une première en France pour une région de gauche, aux antipodes des positions défendues par des régions comme Occitanie, Bretagne ou Centre Val de Loire, appartenant pourtant à la même couleur politique : un reniement politique en bonne et due forme.

Plus de 400 cheminots dont de nombreux militants CFDT étaient ainsi réunis le 26 janvier dernier devant les grilles du Conseil Régional. La délégation CFDT a été reçue par les élus régionaux de la majorité et de l'opposition pour pousser à une autre alternative destinée à conserver le service TER comme le permet la loi. Une décision qui a fait émerger des fractures au sein de la majorité régionale. Les élus communistes et radicaux se sont opposés à cette décision. Dans la foulée, un élu du Parti Radical de Gauche s'est vu retirer sa délégation, ce qui témoigne des tensions laissées par cette décision politique lourde de sens.



### Que reproche la CFDT au Conseil Régional ?

Pour la CFDT Cheminots et sur le fondement de l'Article 19 de la loi Nouveau Pacte Ferroviaire, les régions politiques ont la possibilité de contractualiser directement avec la SNCF jusqu'au 25 décembre 2023. Après cette date, le lancement d'un appel d'offres sera obligatoire. Mais toutes les régions seront libres, à la veille de cette échéance, de signer de gré à gré avec la SNCF une nouvelle convention d'une durée pouvant aller jusqu'à dix ans, repoussant de fait la mise en concurrence à 2033.

L'exposé des motifs du rapport 4-2 dont l'intitulé est « Rail 2026 » est basé sur une interprétation erronée de la loi, que la Présidente et une partie de son exécutif ont très largement mis en avant comme un alibi pour ne pas avoir à assumer pleinement leurs choix politiques !

### Une décision qui cache un mauvais coup social porté aux cheminots

Pour la CFDT Cheminots qui dénonce ce choix politique de la région, cela ne fait aucun doute, le risque social d'une telle décision pèsera lourd. Il imposera le transfert de l'ensemble des cheminots vers un opérateur privé ou vers une filiale de la SNCF dans un cadre social qui n'est pas stabilisé. Cela va morceler l'outil industriel, les effectifs, le matériel roulant et complexifier l'exploitation régionale au point de la fragiliser.

### Comment s'est déroulé le vote ?

Les conseillers régionaux ont voté comme suit :  
55 voix POUR  
27 voix CONTRE  
17 voix ABSTENTION  
1 élu n'a pas pris part au vote



### La CFDT a contesté cette décision au tribunal administratif

La CFDT conteste devant le Tribunal Administratif la décision du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté. La CFDT estime que "la loi permettait la prorogation de la convention". Le syndicat conteste "le choix politique du Conseil Régional en l'habillant avec une obligation juridique", selon Thomas Cavel, secrétaire général CFDT Cheminots lors d'une interview vidéo sur France 3 Région Bourgogne consultable sur ce QR code. ●



### Dossier

## RECONNAISSANCE EIC : LES MESURES OBTENUES PAR LA CFDT-SUD-UNSA.

**Depuis plusieurs mois, la CFDT se bat pour obtenir la reconnaissance de l'engagement des agents des EIC. De tables rondes en DCI, la CFDT porte ses revendications et obtient des mesures concrètes. La reconnaissance de la spécificité et de la technicité des métiers des EIC sera portée lors des négociations annuelles au niveau du groupe.**

**La réunion de conciliation du 17 mai a abouti à un complément des mesures déjà obtenues lors de la table ronde du 13 mai.**

C'est donc à 3 Organisations syndicales que le 17 mai dernier, forts de la mobilisation créée par la DCI et le préavis unitaire UNSA-Ferroviaire / SUD-Rail / CFDT que nous avons obtenu des mesures complémentaires aux premières propositions de la table ronde du 13 mai. C'est un premier signe de reconnaissance du quotidien des agents de la circulation et de leurs compétences. La direction de réseau doit maintenant tenir ses engagements et la direction du Groupe Public Ferroviaire doit prendre des mesures salariales globales face à la flambée de l'inflation mais également à la reconnaissance des spécificités des métiers de la circulation ! **Dossier.**

MESURES	TABLE RONDE DU 13 MAI (CFDT-SUD-UNSA-CGT)	CONCILIATION DU 17 MAI (CFDT-SUD-UNSA)
EMPLOI	200 recrutements supplémentaires (portant à 720 les recrutements pour cette année)	200 recrutements supplémentaires (portant à 720 les recrutements pour cette année) <b>+ AJUSTEMENT CONTINU SELON DÉPARTS.</b>
SUIVI DES RECRUTEMENTS	Suivi en « toute transparence » avec une réunion à minima trimestrielle. Vacances de postes présentées en comité territoriaux emplois au niveau du GPU	Suivi en « toute transparence » avec une réunion à minima trimestrielle Vacances de postes présentées en comité territoriaux emplois au niveau du GPU <b>+ COMITÉ COMPOSÉ DES REPRÉSENTANTS DÉSIGNÉS PAR LES OS REPRÉSENTATIVES DE LA SA SNCF RÉSEAU POUR UNE DISCUSSION À L'ÉCHELLE DE L'ÉTABLISSEMENT. + EFFET IMMÉDIAT</b>
RECONNAISSANCE IMMÉDIATE	Versement d'une prime de 500€ sur la paie de juin. Majoration temporaire de 20% de la prime de travail pendant 4 mois pour tous les agents des EIC à partir de septembre. Mise en place d'une mesure équivalente pour les salariés contractuels. Montant minimum environ 700€.	Versement d'une prime de <b>600€</b> sur la paie de juin. Majoration temporaire de 20% de la prime de travail à partir de septembre :  - <b>7 MOIS</b> pour tous les agents des EIC - <b>8 MOIS</b> pour les agents des classes 2,3 et 4. Mise en place d'une mesure équivalente pour les salariés contractuels.  <b>MINIMUM GARANTI DE 1000 €.</b>

MESURES	TABLE RONDE DU 13 MAI (CFDT-SUD-UNSA-CGT)	CONCILIATION DU 17 MAI (CFDT-SUD-UNSA)
TEMPS DE REMISE EN SERVICE	Réalisation d'une étude sur la consistance et les conditions des remises de services entre opérateurs sécurité successifs pour formuler des propositions en octobre. Point d'étape en juillet.	Réalisation d'une étude sur la consistance et les conditions des remises de services entre opérateurs sécurité successifs pour formuler des propositions <b>CONCRÈTES</b> en octobre. <b>DES BILATÉRALES SERONT RÉALISÉES EN JUILLET AVEC LES OS (POINT D'ÉTAPE INTERMÉDIAIRE EN SEPTEMBRE).</b>
FIN DE CARRIÈRE	Réflexion spécifique sur les parcours individuels de fin de carrière. Échéance octobre.	Réflexion spécifique sur les parcours individuels de fin de carrière. Échéance octobre. <b>DES BILATÉRALES SERONT RÉALISÉES EN JUILLET AVEC LES OS (POINT D'ÉTAPE INTERMÉDIAIRE EN SEPTEMBRE).</b>



CES MESURES SONT APPLICABLES À CHAQUE AGENT DES EIC, QUEL QUE SOIT SON GRADE OU SA FONCTION.

**ET MAINTENANT ?**

L'application de ces mesures est soumise à la levée du préavis national CFDT/SUD rail/ UNSA. La CFDT après avoir consulté l'ensemble de ses adhérents, s'est prononcé pour la levée du préavis. UNSA et SUD RAIL en ont fait de même, le préavis a été levé par toutes les organisations syndicales à l'origine de ce mouvement.

*PS : quoiqu'elle en dise, la CGT n'a pas participé à la réunion de conciliation ●*



## MISE EN PLACE D'UNE PRÉVOYANCE ET COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DE BRANCHE : POUR LA CFDT, IL EST URGENT D'AGIR.

**La CFDT a participé à un groupe de travail et d'échanges sur la mise en place d'une prévoyance et complémentaire santé de branche.**

Réunies au ministère, organisations syndicales et patronales ont échangé sur ce sujet, en comparant ce qu'il existe sur d'autres branches (notamment BTP, Métallurgie). Il faut dire que pour la CFDT, il y a urgence à agir : la SNCF est aujourd'hui la dernière entreprise à ne pas appliquer un dispositif de complémentaire santé pour ses salariés statutaires contrairement à leurs collègues contractuels qui bénéficient d'une prise en charge à 60% de leurs cotisations par l'entreprise. Une économie substantielle pour l'entreprise, qui se fait chaque année sur le dos des salariés avec l'appui de certaines organisations syndicales. **Explications**

Depuis 2013, la SNCF traîne des sabots pour appliquer la loi. En effet, l'accord national interprofessionnel transposé dans la loi 2013-504 du 14 juin 2013 oblige les entreprises à proposer à leurs salariés un contrat obligatoire avec participation de l'employeur et des garanties minimales.

Une économie de plusieurs centaines de millions d'euros pour la SNCF, et une perte sèche pour le porte-monnaie des cheminots par ricochet.

**Chez les statutaires...**

**Des organisations syndicales qui ne sont pas alignées dans l'intérêt des salariés pour des raisons dogmatiques.**

Le drame pour les cheminots est que toutes les organisations syndicales ne sont pas alignées sur ce sujet, sinon il y a belle lurette que les statutaires bénéficieraient d'une prise en charge de leurs complémentaires santé par l'entreprise. Parmi elles, en tête la CGT qui a indiqué son refus pour des raisons dogmatiques et incompréhensibles car le constat est là : 93% des cheminots statutaires paient plein pot leurs complémentaires santé.

Inadmissible pour la CFDT déterminée à faire avancer ce sujet de progrès social tout en conservant la solidarité intergénérationnelle entre actifs et retraités. Lors du Groupe de Travail, la CFDT a rappelé l'urgence à agir et le caractère inéquitable entre salariés avec d'un côté des statutaires exclus du dispositif, de l'autre des contractuels mieux couverts en prévoyance et en frais de santé. Une table ronde en 2019 sur le sujet, puis plus rien à la grande satisfaction de l'entreprise et de certaines organisations syndicales.

### Chez les contractuels...

#### À la commission paritaire des contractuels, ces mêmes organisations privent les salariés d'une meilleure couverture.

Pour la CFDT, l'objectif est clair : le meilleur niveau de protection doit être proposé pour les contractuels, car c'est ce modèle qui sera proposé pour les collègues statutaires. Dès lors, comment expliquer là aussi que des organisations syndicales ne jouent pas la carte du progrès social dans l'intérêt des salariés. En effet, depuis plusieurs années, la CFDT n'a de cesse de revendiquer la mise en place d'une option chirurgie, et la mise en place d'un dispositif de la prise en charge des remboursements pharmaceutiques à 15 %. Cette option correspond à une attente forte des salariés contractuels. La simulation présentée lors de la réunion technique démontre la faisabilité et le financement de ces deux dispositifs. La bonne santé financière du régime nous permet d'envisager sereinement cette opération mais voilà toutes les organisations syndicales ne partagent pas cet avis.

#### UNSA et CGT sont opposées à un dispositif d'amélioration de l'offre de santé des contractuels

Malgré la volonté évidente de faire avancer ces deux points de la part de deux organisations syndicales dont la CFDT, UNSA et CGT se sont opposées à une amélioration de l'offre de soins. D'un côté, la CGT s'est retranchée derrière les recommandations de sécurité sociale qui considère que le service médical rendu (SMR) de ce type de médicaments est faible, de l'autre l'UNSA a indiqué craindre pour l'équilibre du régime et tout juste à t'elle entrouvert la porte à une mise en place d'une option chirurgie. La CFDT rappelle que la mise en place de ces dispositifs est parfaitement soutenable pour le régime des contractuels qui est légèrement excédentaire. ●



## LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNES : LA BONNE DÉCOUVERTE DES JOURNÉES DE FORMATION CFDT : UNE FORMATION À REDECOUVRIR

**Depuis des années, la CFDT Cheminots en Lorraine avait pris l'habitude d'organiser des journées sur son territoire afin de faire découvrir notre syndicalisme et ainsi renforcer notre force adhérente. Récit.**

Véritable réussite, ces moments de partage ont été reconduits sur le nouveau périmètre de l'USS LORCA. La progression en nombre d'adhérents est significative et parmi ceux-ci des vocations de militantisme sont apparues. En effet, une population plus jeune de cheminots souhaite s'investir afin de promouvoir la CFDT sur notre territoire.

En partenariat avec le CFER, un nouveau module mixant découverte de la CFDT Cheminots et militantisme a été mis en place. Le but est de donner les bases nécessaires afin de préparer au mieux une tournée et de donner les techniques de communication nécessaires pour proposer l'adhésion aux cheminots.



Par exemple, ce sont donc deux formations suivies par 14 stagiaires qui ont été dispensées depuis quelques mois à Saint Denis ! Profiter des locaux de l'UFCAC et aller à la rencontre des représentants nationaux sont deux choses qui permettent aussi de développer des liens entre les territoires.

La première session a eu la chance d'être accueillie par Thomas Cavel qui a effectué le discours de bienvenue de cette journée. Mêlant connaissances théoriques et jeux de rôle, ces formations ont aussi permis à des cheminots issus de métiers totalement différents de pouvoir échanger sur leur façon de promouvoir la CFDT au sein de leurs entités. Et tout cela dans une excellente ambiance !

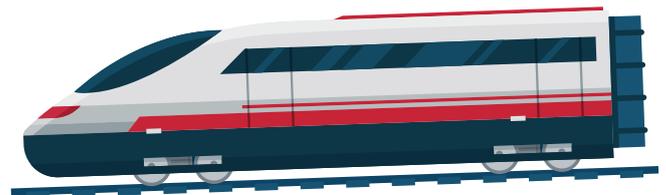
Ces stagiaires ont rapidement pu mettre en œuvre sur leur terrain cet apprentissage en étant intégrés dans des tournées avec des militants déjà chevronnés. Ils se sentent désormais beaucoup plus à l'aise afin de transmettre le discours de la CFDT Cheminots. Certains ont déjà eu le plaisir de faire adhérer un collègue ! D'autres formations identiques sont organisées également directement à Reims ou en Lorraine. D'ailleurs chaque premier vendredi du mois, une journée découverte pour les non adhérents est prévue à Metz ou Nancy dans l'objectif de poursuivre le développement de la CFDT Cheminots mais aussi de renforcer le tissu militant pour les élections professionnelles prévues à la fin de l'année 2022. ●

**Stéphane Derelle**



## GRAND-EST : QUAND LA DÉFIANCE S'INSTALLE...

**Les « dysfonctionnements » en série qui altèrent depuis l'automne dernier la circulation des TER en Alsace et en Grand Est ont amené vendredi 8 avril dernier la Région, autorité organisatrice du service ferroviaire, à suspendre le paiement de la SNCF jusqu'à ce que la qualité du service revienne à la normale. Cette décision annoncée, par des propos scandaleux et inacceptables via Twitter, de Jean ROTTNER, président de la Région, a fait réagir la CFDT CHEMINOTS ALSACE. En effet, elle dénonce une manœuvre politico-populiste et un coup de communication, esquissés dans le but de légitimer l'ouverture à la concurrence.**





Pour la CFDT, les élus de la Région Grand Est affichent ainsi leur volonté de casser la SNCF et le travail des Cheminots ; pourtant ils connaissent parfaitement bien les difficultés actuelles de la SNCF (sous-investissement dans le réseau ferré vieillissant, fin du recrutement au statut, « SNCF bashing », et problème de la non-attractivité des métiers entraînant des difficultés de recrutement) puisqu'ils sont donneurs d'ordres et financeurs du transport ferroviaire régional.

La CFDT est évidemment favorable à l'augmentation du nombre de trains et au développement du transport ferroviaire public mais pas à n'importe quel prix. Il est indispensable de réaliser des embauches afin de faire circuler les trains TER en toute sécurité et dans de bonnes conditions. La seule réponse à ce jour de l'entreprise SNCF est le message de la Directrice de Région du Grand-Est, Madame Stéphanie DOMMANGE, adressée aux salariés du TER Grand Est :

« Chers collègues, Nous avons découvert ce jour l'annonce du Président de la Région Grand Est via twitter de suspendre les paiements vis-à-vis de SNCF, devant « l'accumulation des perturbations ». Nous prenons acte de cette décision et continuons à travailler avec la Région pour améliorer la situation. Ces derniers mois ont effectivement été difficiles pour un certain nombre de nos clients, malgré votre engagement qui a été remarquable, et je tiens une nouvelle fois à vous en remercier. Nous vous tiendrons informés des évolutions de cette situation. » Un peu léger n'est-ce pas ?

La CFDT constate que le soutien de l'entreprise est bien maigre malgré ses nombreuses interventions sur le sujet auprès de la Directrice de Région ; la SNCF doit enfin sortir de sa réserve habituelle et s'exprimer clairement. Dans le cadre de l'ouverture à la concurrence programmée dans le Grand Est, il est grand temps de changer de costume et de considérer que la Région Grand Est n'est plus un partenaire de la SNCF, mais sans doute son premier adversaire. ●

**Sandra Reisz**





## ÎLE-DE-FRANCE : ÊTRE AU SERVICE DES COLLÈGUES PAR LA FORMATION

**Les militants CFDT IDF qui effectuent des tournées régulières auprès des cheminots ont décidé de mettre à disposition des outils concrets pour les agents afin de les aider dans leur quotidien.**

C'est pourquoi, la CFDT IDF organise de nombreuses sessions de formations aux thématiques multiples.

La participation des agents à ces formations leur permet de mieux connaître leurs droits mais également d'appréhender leur avenir dans l'entreprise.

Agent contractuel, au statut, la CFDT développe les canaux d'informations pour que chaque agent puisse maîtriser sa situation professionnelle dans une entreprise qui ne cesse de se transformer.

La CFDT est fortement attachée à l'accompagnement des agents tout au long de leur vie professionnelle.



L'équilibre vie privée/vie professionnelle, le déroulement de carrière, les perspectives professionnelles, les risques psychosociaux, les réorganisations, l'accompagnement RH00910, la rémunération sont des sujets pleinement abordés lors de ces formations et ce, dans l'intérêt des agents.

La qualité des formations dispensées est reconnue par de nombreux agents.

Ce qui nous confirme leur intérêt et leur utilité.

A titre d'exemple, la formation fiche de paie est désormais réalisée dans toute la France, une aide précieuse porteuse des valeurs d'émancipation chère à notre organisation syndicale. ●

**Le bureau UPR IDF**





## PAYS DE LA LOIRE



**L'USS pays de la Loire poursuit son travail de développement en multipliant les tournées sur les différents périmètres du Groupe Public Ferroviaire. Les salariés apprécient de voir régulièrement des militants de la CFDT pour leur expliquer les différents sujets d'actualités sociales ferroviaires régionaux et nationaux. Petit panorama de nos actions militantes.**

### Du nouveau à la Suge de Nantes

Lors de nos tournées, nous avons identifié des besoins d'informations sur des problématiques métiers SUGE. C'est ainsi que nous avons décidé une réunion d'information avec les salariés et l'animateur du PTN SUGE. Cette réunion d'échange a été très utile pour les collègues qui ont pu exprimer leurs revendications partagées avec la CFDT liées à une différence de traitement de rémunération entre agents SUGE Paris et Province mais aussi à leurs conditions de travail. Un groupe d'échanges a été créé à cette occasion, « cela permet de maintenir le lien » indique Christophe Dalonneau, militant CFDT en charge du développement « mais aussi de répondre à des interrogations métiers et/ou règlementaires » poursuit Audrey Gervais, représentante CFDT de proximité de la SA SNCF auquel les agents SUGE sont rattachés... Une initiative qui a répondu aux attentes des collègues de la SUGE. Certains ont décidé de rejoindre la CFDT, avec peut-être une nouvelle aventure militante en perspective et la création d'une section SUGE pour l'USS Pays de la Loire. « Nous nous y attelons » indique Christophe.

### Un cycle de formation prometteur

Derrière la formation, il y a une valeur forte de la CFDT à laquelle nous sommes tous fortement attachés : l'émancipation. « Un salarié qui comprend la structuration de sa fiche de paie et ses calculs est un salarié averti » indique Lydia Pelin Ranwez en responsabilité de la formation sur la région et également formatrice certifiée pour le CEFER.

« Nous en avons organisé plusieurs sur ce sujet à destination des métiers sédentaires comme plus récemment pour les roulants ». C'est ainsi que récemment, une formation spécifique a été montée par le syndicat national des conducteurs FGAAC, pour répondre aux interrogations de la particularité des CRTT. De nombreux échanges qui ont permis de faire émerger du contenu revendicatif : une demande d'audience vient d'être déposée. « Quant aux collègues, ils sont ravis qu'on s'occupe d'eux sans dogme mais avec la volonté farouche de faire avancer les choses » conclut Lydia.



### Opération notations réussie

Nous avons reçu de nombreux remerciements lors de la dernière campagne de notations. Les salariés ont particulièrement apprécié la rapidité et la personnalisation de l'information. En effet, chaque collègue de chaque périmètre où la CFDT avait des délégués de notation a été informé individuellement de sa position dans la grille. « Une belle réussite » indique John Boussin, délégué de notation CFDT cadre sur le périmètre TER, qui s'est traduite par le nombre le plus important de lettres de réclamations sur ce collège. John y voit « un témoignage de confiance qui récompense le sérieux de notre organisation syndicale ».

### Au quotidien, la CFDT est aussi là pour venir en aide aux collègues.

Dans la région, les collègues n'hésitent plus à prendre contact avec nous. « Nous avons multiplié les demandes d'audience ces derniers mois » indique Louis-Marie Guillou sur des sujets divers (requalification de postes, paiement de primes, etc....)

Même si cela ne conduit pas toujours à obtenir gain de cause, les cheminots apprécient d'être écoutés, conseillés et orientés vers le bon interlocuteur jusqu'à la rencontre avec la direction.

« De nombreux dossiers ont été ainsi réglés par notre intermédiaire » affirme Louis-Marie. Un « savoir-faire » qui commence à faire le tour parmi les collègues qui n'hésitent plus à venir nous rencontrer lorsqu'ils veulent maximiser leurs chances d'obtenir un résultat sans dogmatisme ». ●



Ali Benhadjba



## QUELQUES BRÈVES DE NORMANDIE

### CONTRE LA BAISSSE DE CHARGE, LA CFDT INTERVIENT.

La Région Normandie et la SNCF viennent de décider d'abaisser le plan de transport. Cette décision a des conséquences majeures et la CFDT Cheminots est intervenue sur le sujet. Dans une démarche intersyndicale, l'ensemble des organisations syndicales se sont exprimées contre cette baisse qui est motivée par les indicateurs du taux d'occupation. La CFDT Cheminots interpelle sur le fait que cette décision provoque une incompréhension à l'heure des enjeux environnementaux et du développement d'offres à l'image du train à 1 Euro. La saison estivale va débuter et l'attractivité touristique de notre région dépend aussi de l'offre ferroviaire. En 2016, la CFDT Cheminots alertait sur les risques du désengagement de l'État vis-à-vis des Intercités Normands. La crise sanitaire n'était pas prévue et la CFDT Cheminots exige de l'État une aide à la hauteur des engagements pris en 2016 au Mont St Michel entre le gouvernement et la Région.

Pour notre organisation syndicale, la SNCF et notre AO doivent exiger de l'État des aides dans le cadre d'un plan de relance du ferroviaire. Cela afin de proposer une offre de service public de qualité pour les usagers des axes Normands.

Parallèlement à cela, lors de la DCI, la CFDT a obtenu la garantie qu'il n'y aura pas d'impact ni sur les emplois, ni sur les écoles prévues en 2022. Nous avons également porté nos revendications vis-à-vis des conséquences sur les journées et sur la rémunération des roulants des axes Normands.

### Des signaux positifs pour le ferroviaire normand

La CFDT Cheminots a salué positivement les engagements en matière de Fret ferroviaire avec la création du Cherbourg-Bayonne. Le Ferroutage permet de réduire considérablement les émissions de CO2. Enfin, de la même manière, la CFDT Cheminots accueille favorablement les politiques visant à préférer le train à la voiture comme c'est le cas avec la nouvelle offre à 1Euro sur le Cotentin entre Cherbourg et Valognes. Enfin, lors d'une audience avec le vice-président de Région en charge des transports, nous avons appris la volonté de la Région de mettre sur les rails une nouvelle offre Louviers-Rouen-Le Havre. Bien que lointain, ce projet a du sens et nous y sommes favorables.





### 100% des agents du périmètre Paris-Normandie de l'ERLN informés des notations.

Des hommes et des femmes au service des salariés de tous les collèges : c'est ça la CFDT ! En Normandie, partout où la CFDT est représentée, l'ensemble des agents furent informés des notations et ceci en respectant la RGPD. Sur l'ERLN, l'ensemble des agents Normands et de Paris St Lazare ont reçu individuellement leur situation. C'est un véritable travail d'équipe qui a été réalisé par les équipes locales en lien avec notre union fédérale et les différents syndicats CFDT du périmètre. Le travail fut titanesque mais pas impossible.

En plus de cela, vos délégués Normands ont négocié des contingents supplémentaires et rattrapé de nombreux collègues grâce aux réclamations. La CFDT Cheminots de Normandie a également revendiqué pour les bas salaires, notamment en demandant la fin du niveau 1 de la qualification B afin de palier à la fin des recrutements au statut mais aussi de réparer de nombreuses injustices. La CFDT a également porté la voix des contractuels.

### Le CASI Normandie récupère les agents de l'InfraLog nationale.

Il y a 4 ans, la CFDT Cheminots refusait nationalement de signer l'accord CASI. La CFDT Cheminots de Normandie avait émis un mandat en défaveur d'une signature. Cet accord, signé par le trio CGT/UNSA/SUD, ne correspondait pas aux idées de notre organisation syndicale et de nos adhérents. En effet, la CFDT souhaite développer une véritable politique en matière d'activités sociales et culturelles au service des cheminotes et cheminots et de leurs ayants droits. Notre vision vise également à proposer les chèques vacances et autres chèques culture afin que tous les cheminots puissent profiter du CSE de l'entreprise.

Comme nous sommes non signataires de cet accord, nous avons été totalement exclus de ces CASI alors même que nous sommes représentatifs. Lors des CSE Normands, la CFDT ne prend pas part aux différents votes liés au CASI Normandie en cohérence avec nos positions. En janvier dernier, en séance plénière du CSE ZPNEN, 898 agents furent transférés du CASI de PSL vers le CASI Normandie. Cela représente un budget supplémentaire de 420 000 Euros pour le CASI Normandie, affaiblissant au passage le CASI DE PSL...

La CFDT dénonce ce choix qui ne vise qu'à tenter de renflouer les comptes du CASI Normandie. Cette décision qui intervient à quelques mois des élections professionnelles démontre une gestion catastrophique du CASI Normandie. ●

**Jonathan Jarrige**



## TERRITOIRES

L'ACTUALITÉ DE LA CFDT CHEMINOTS DANS LES RÉGIONS

Magazine trimestriel édité par le Syndicat national des cheminots & activités complémentaires (SNCAC-CFDT)

-  5, rue Pleyel | 93200 Saint-Denis
-  01 76 58 12 21
-  [www.cfdtcheminots.org](http://www.cfdtcheminots.org)
-  [contact\\_sncac@cfdtcheminots.org](mailto:contact_sncac@cfdtcheminots.org)
-  CFDT-Cheminots-Officiel
-  @cfdtcheminots



# CFDT CHEMINOTS AGIR & DÉFENDRE EN PROXIMITÉ

## VOUS N'ATTENDEZ PAS D'AVOIR UN ACCIDENT POUR ASSURER VOTRE VOITURE

...

### PROTÉGEZ AUSSI VOS DROITS, REJOIGNEZ-NOUS !

[www.cfdt.fr/adhesion](http://www.cfdt.fr/adhesion) **Cfdt:**



L'ACTUALITÉ DE LA CFDT CHEMINOTS DANS LES RÉGIONS  
Magazine trimestriel édité par le Syndicat national  
des cheminots & activités complémentaires  
(SNCAC-CFDT)

- 5, rue Pleyel | 93200 Saint-Denis
- 01 76 58 12 21
- [www.cfdtcheminots.org](http://www.cfdtcheminots.org)
- [contact\\_sncac@cfdtcheminots.org](mailto:contact_sncac@cfdtcheminots.org)
- CFDT-Cheminots-Officiel
- @cfdtcheminots